

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SIGNATURE DE LA CONVENTION OPAH-RR
(OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT – REVITALISATION RURALE)**

Arras, le 8 juillet 2022

Jean RICHERT, sous-préfet, secrétaire général adjoint de la préfecture du Pas-de-Calais, représentant le préfet du Pas-de-Calais, délégué local de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), a signé, aux côtés de Michel SEROUX, président de la communauté de communes des campagnes de l'Artois, une convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat-revitalisation rurale.

Ce programme, à destination des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, permet d'accompagner techniquement et financièrement les habitants du territoire dans la réalisation de projets de rénovation de leur logement. Il permet également d'inciter les bailleurs à développer une offre locative de qualité.

Cette convention fixe un objectif de rénovation de 435 logements sur la période 2022-2027 avec trois priorités :

- la rénovation énergétique et la lutte contre la précarité énergétique ;
- l'adaptation des logements aux personnes âgées ou porteuse d'un handicap ;
- la réhabilitation de logements très dégradés.

En s'engageant dans ce dispositif, les Campagnes de l'Artois, en plus de proposer un accompagnement au montage des dossiers pour les habitants, apporteront également une contribution financière aux travaux réalisés. Cette convention d'opération vient ainsi renforcer l'espace conseil France Rénov' (guichet unique de l'habitat). Ce dernier, mis en place en 2021, permet d'ores et déjà aux habitants du territoire d'être accompagnés et d'accéder aux subventions mobilisables pour leur projet de rénovation énergétique.

Cette convention s'inscrit également dans le plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en décembre 2021 par la communauté de communes des campagnes de l'Artois.

**Service Départemental
de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

L'opération est mise en place depuis le 1^{er} juillet 2022. Tout porteur de projet est invité à se rapprocher de l'espace conseil France Rénov' (guichet unique de l'habitat) au 03 21 22 02 00 / habitat@campagnesartois.fr.